

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTÈRE de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Université CHAHID HAMMA LAKHDAR



POLYCOPIE CURRICULAIRE DE L':
INITIATION AUX LANGUES DE SPÉCIALITÉS (ILS)



• 3^{ème} année

• Fondamentale

• Dre Asma BEYAT

• TD

OBJECTIFS

Le module Initiation aux Langues de Spécialité consiste en une introduction aux différentes terminologies liées aux différents domaines scientifiques et techniques surtout. A l'issue de cette formation, l'étudiant sera capable de :

1. Distinguer entre la langue générale/ordinaire et la langue de spécialité ;
2. Aborder la langue générale et la langue de spécialité à travers différents types de documents et supports (texte écrit, support audio-visuel) ;
3. Maîtriser un savoir encyclopédique dans différents secteurs (médecine, tourisme, agriculture, etc.)
4. Comprendre et analyser un texte scientifique ;
5. Récapituler le parcours du français de spécialité à travers son évolution.

Ainsi, pour atteindre ces objectifs et vu la nature du module (TD), nous avons jugé indispensable le recours aux activités pratiques pour ne pas mettre l'étudiant devant un flux de théories compliquant sa tâche.

PROGRAMME

- I. Quelle définition de la langue de spécialité : problématique de conception et critique d'appellation
(TD : activité de récapitulation)
- II. Histoire et évolution
(TD : activités et exercices)
- III. Quelques distinctions
 1. Langue de spécialité et Terminologie
 2. Lexique général et lexique

spécialisé (TD : activités et exercices)

IV. Quelques dichotomies

1. Mot *Vs* Terme
2. Vocabulaire *Vs* Lexème
3. Notion *Vs* Concept

V. Les strates lexicales d'une langue de spécialité

VI. Les spécificités sémantiques des langues de spécialités

(TD : activités et exercices)

- VII. Les niveaux des discours de spécialité : de la scientificité à la vulgarisation
- VIII. Langue de spécialité Vs Texte de spécialité
- IX. Types de discours scientifique (selon J-P Cuq, Martine Henao et Simone Eurin)
 - 1. Le discours spécialisé
 - 2. Le discours de semi-vulgarisation scientifique
 - 3. Le discours de vulgarisation scientifique
 - 4. Le discours scientifique pédagogique
 - 5. Le discours de type thèse ou mémoire
 - 6. Les discours scientifiques officiels
 - 7. Le discours de la

publicité (TD : activités et
exercices)

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

1. AMOUDEN M'hand. (2015), « Cours et activités de didactiques de l'écrit », (en ligne) Université de Bejaia.
2. CABRE Maria Teresa, *La terminologie : théorie, méthode et applications*, Ed. Armand Colin, Canada
3. CUQ J-P., (2003), *Cours de didactique de français langue étrangère et seconde*, CLE international, France.
4. DUBOIS J. et al.(2001), *Dictionnaire de linguistique*, Varese S.p.A. Italie
5. EURIN S. et HENAO M. (1993), *Pratique du français scientifique*, Hachette, France.
6. KOCOUREK R. (1991), *La langue française de la technique et de la*

science : vers une linguistique de la langue savante, Ed. Brandstetter Verlag, Allemagne.

7. LERAT P. (1995), *Les langues spécialisées*, puf. France.
8. MOURLHON-DALLIES F. (2008), *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Didier, Paris.
9. PARPETTE C. et MANGIANTE J-M., (2004), *Le français sur objectif universitaire : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Hachette. Paris

- 10.** PETTIT M., (2006) « Les descripteurs du cadre : quelle conception de la langue de spécialité ? », Université Victor Segalen Bordeaux 2, juin, p. 29. [en ligne] : (<http://www.langues-vivantes.u-bordeaux2.fr/frsa/pdf/06MPetitCadreEuropeen.pdf>)

QUELLE DÉFINITION DE LA LANGUE DE SPÉCIALITÉ : PROBLÉMATIQUE DE CONCEPTION ET CRITIQUE D'APPELLATION

L'appellation « langues de spécialité » est utilisée – à partir des années 60 selon certains et quelques années plus tard selon d'autres – par « opposition » à celle de langues générales ou communes. On recourt fréquemment, pour désigner les langues de spécialité, à l'abréviation anglaise LSP issue de la dénomination « *Language for specific purpose* » qui s'oppose à celle de LGP provenant, elle, de « *Language for general purpose* » (Dubois et al., 2005 : 440). R. Galisson et D. Coste (19976) estiment que « langues de spécialités » (ou langues spécialisées » est l'expression générique par laquelle on désigne « *les langues utilisées dans des situations de communications (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier* ». Ils précisent qu'on en distingue généralement trois types : les langues scientifiques dont celles de la physique et des mathématiques, les langues techniques dont celles de la pétrochimie et de la fonderie, et les langues professionnelles ou de métiers dont celles de la boucherie et de la menuiserie. La définition et la précision de ces deux auteurs se retrouvent, en quelque sorte, regroupées dans la définition de Binon et Verlinde (1999) selon qui « langue de spécialité » est le terme générique qui renvoie aux « *langues utilisées dans des situations de communication orales ou écrites qui impliquent la transmission d'une information, d'un champ d'expérience particulier, d'une discipline, d'une science, d'un savoir-faire lié à une profession déterminée, etc.* ». Deux autres terminologues ne rattachent, quant à eux, à une langue de spécialité que « *toute production langagière réalisée par un spécialiste en milieu professionnel, au sujet de sa spécialité* » (Humbley & Candel 1994, cités par

F. Cusin-Berche, 2002 : 539). Il est clair que le champ que recouvrent les deux premières définitions est plus vaste que celui qui est délimité par la dernière qui exclut, en effet, comme le remarque Cusin-Berche (2002 : 539), « *les champs d'expérience non-professionnels, tels que la chasse, les sports, les activités syndicales ou politiques*

». À part quelques différences de ce genre, l'examen de quelques autres définitions de « langues de spécialités » permet de conclure qu'il s'agit d'un terme par lequel on désigne des situations de communication qui diffèrent de celles auxquelles ont habituellement affaire les locuteurs des langues dites communes. Par ailleurs, « langues de spécialité »

est évidemment un terme générique puisqu'il peut, d'une part renvoyer au français de spécialité, à l'anglais de spécialité, à l'allemand de spécialité, etc., et d'autre part, à plusieurs variantes de la même langue : le français du journalisme, le français des affaires, le français de la médecine, etc.

CRITIQUE DE L'APPELLATION « LANGUE DE SPÉCIALITÉ »

De nombreux auteurs rejettent l'appellation «langue de spécialité ». Ils estiment qu'« *il n'existe pas de véritable dichotomie entre langue générale et langue de spécialité* », puisque « *le système linguistique, le code, est le même pour tout le monde mais chaque locuteur procède à un découpage différent d'après la situation de communication dans laquelle il se situe, les opérations, les intentions de communication à réaliser*» (J. Binon et S. Verlinde, 1999). D'autres affirment que la différence entre les deux réside dans le degré et non dans la nature et qu'en fait c'est « *au niveau de l'usage que se manifeste la spécificité des langues de spécialité*» (Cabré 1998, cité par A. Mihalovics 2001 : 01). Cette appellation est donc, comme soutient Meunier (2007), «*un hypéronyme excessif dans la mesure où il n'est pas question d'une langue à part* ». Certains ont essayé, par conséquent, de remédier aux problèmes que posent cette appellation en proposant d'autres. Nous pouvons en citer celle de « discours de spécialité » (S. Moirand, 1993, citée par J. Binon et S. Verlinde, 1999).

ACTIVITÉ

Voici six citations sur la langue de spécialité. Commentez-les en précisant les différents points de vue par rapport au statut de la langue de spécialité.

- A.** « *Chaque domaine scientifique et/ou technique élabore son propre système linguistique régissant le fonctionnement de la langue dite ordinaire* » (Charaudeau P. et Maingueneau D., :539)
- B.** « *La notion de la langue spécialisée est [plus]pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* » (Lerat P., 1995 :20)

- C. « *Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie : elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non- linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées* » (Lerat P. 1995 :21)
- D. « *Un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier. En fait, la terminologie, à l'origine de ce concept, se satisfait très généralement de relever les notions et les termes considérés comme propres à ce domaine. Sous cet angle, il y a donc abus à parler de langue de spécialité et vocabulaire spécialisé convient mieux* » (Dubois J. et al., 1995 :440)
- E. « *Au sens propre, il n'existe pas de langue de droit en soi mais seulement, à l'intérieur de la langue française, un vocabulaire de droit et sans doute quelques tours syntaxiques et spécifiques* » (Mounin G. 1979 :13)
- F. « *Dans l'acception sans doute la plus courante et la plus générale, considérera que constitue une langue de spécialité tout ensemble d'objets linguistique et/ou langagiers défini par son rapport à une spécialité. Le français des affaires, le français scientifique et technique sont ainsi du français de spécialité ; l'anglais juridique, l'anglais médical de l'anglais de spécialité, etc.* » (Petit M., 2006 :3)

HISTOIRE ET ÉVOLUTION : QUELQUES AUTRES APPELLATIONS

L. Porcher (2004: 107) qui parle d'un « *enseignement des langues voué à des objectifs particuliers*», explique que l'appellation « langue de spécialité » est suivie de celle de « langues fonctionnelles », puis de celle de « langues à objectifs spécifiques ». En ce qui concerne la langue française, J-P. Cuq et I. Gruca (2003 : 322-233) font remarquer que l'on parlait dans les années 60 et le début des années 70 du « français de spécialité », comme

élargissement à d'autres publics du « français scientifique et technique » vu que celui-ci « décrit à la fois un public de "scientifiques" et la variété de la langue qui est censée leur appartenir ou dont on suppose qu'ils auront besoin dans leurs activités professionnelles », et qu'on parlait dans les années 1974-1975 du « français fonctionnel » qui a été construit sur le modèle du « français instrumental » utilisé dès le début des années 70 en Amérique du sud. Ils expliquent également que l'idée d'instrument, dans français instrumental, « renvoyait surtout à un médium d'accès à la documentation scientifique et technique ». Par conséquent, le français instrumental visait

essentiellement l'écrit, « *ce qui le mettait était porte à faux avec la méthodologie la plus répandue à l'époque, le modèle audiovisuel* », qui ne privilégiait pas les compétences de lecture et d'écriture. C'est pourquoi, selon eux, les didacticiens tentent vainement à l'époque d'imposer l'expression « enseignement fonctionnel du français » qui est certes « *moins maniable mais plus proche des réalités méthodologiques* ». L'avènement du français fonctionnel, qui marque un véritable tournant dans l'histoire de l'enseignement des langues de spécialité, est défini par Mireille Darot (1985, citée par H. FARID, 2005

:2) comme étant « *une situation particulière d'enseignement du français langue étrangère* », dont « *l'objectif principal n'est pas d'amener l'apprenant à connaître la langue française elle-même mais de le rendre apte à "faire quelque chose" à l'aide de la langue française*».

Pour mieux récapituler cette progression du français dans le temps, nous suivons S. Eurin (2003 :107) qui donne le classement suivant :

- Français scientifique et technique (1960 environ)
- Français langue de spécialité (1963-1973)
- Français instrumental (1975)
- Français sur objectifs spécifiques (anglais *ESP-English for Specific Purpos*)
- Français de spécialité : le français du tourisme, des affaires, du droit, des sciences, de l'agronomie, des relations internationales.

Mourlhon-Dallies interrogée sur les différences qui existent entre les dénominations désignant l'enseignement du français à des fins

professionnelles, parle de l'existence d'une dizaine d'appellations qui « *sont souvent utilisées sans grande rigueur* », et précise qu'en fait « *il existe des différences entre chaque approche, tenant essentiellement aux priorités d'enseignement que l'on se fixe* ».

Lehmann¹ (1993 :41) donne les définitions suivantes :

- *Français scientifique et technique* : cette expression, une des plus anciennes de ce domaine, réfère à la fois à des variétés de langue et à des publics auxquels on veut les enseigner. Telle quelle, elle ne renvoie à aucune méthodologie particulière.
- *Langue de spécialité* : surtout utilisée dans la décennie 63-73, cette appellation ajoute à la précédente une coloration méthodologique affirmée, celle de la structuro-global audio-visuelle première génération. Elle s'inscrit dans la mouvance Français fondamental, avec la conception de cursus suivant une progression niveau 1, niveau 2 (...). Dans cette optique, l'accent est mis, quel que soit le niveau, sur des spécificités lexicales et sur une sélection syntaxique.
- *Français instrumental* : terme lancé en Amérique latine dès le début des années 70 pour désigner un enseignement du français ne se voulant ni culturel ni usuel, mais souhaitant mettre l'accent sur la communication scientifique et technique. Sont concernées aussi bien les sciences dures que les sciences humaines. Dans les différents contextes intéressés par ce type d'objectif, le français instrumental recouvre essentiellement l'enseignement de la lecture de textes spécialisés.
- *Français fonctionnel* : terme lancé dans le milieu des années 70 par le ministère des affaires étrangères (France) pour étiqueter une politique plus volontariste (bourse, stage de formation, opérations). En lançant l'expression « enseignement fonctionnel du français », les méthodologues ont mis l'accent sur les spécificités des publics et de

leurs besoins, sur une pédagogie adéquate et une adaptation méthodologique, plus que sur les problèmes de la langue.

- *Enseignement du français sur objectifs spécifiques* : calqué sur l'anglais ESP (*English for special/Specific Purpos*). Circule surtout parce que « fonctionnel » est un mot qui veut tout dire et rien dire, et

met l'accent avant tout sur les objectifs à atteindre, moins sur les moyens pour y parvenir.

¹ *Cit in.* MOURLHON-DALLIES F., *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Didier, Paris, 2008, pp. 11-12

- *Public spécialisé* : expression utilisée par *Reflét* depuis sa création pour sa rubrique concernant l'enseignement du français à des publics adultes de spécialités diverses, à des niveaux différents de professionnalisation. Permet de mettre l'accent sur les publics concernés par des formations spécifiques, sans préjuger des méthodologies retenues. »

En plus de ces appellations, on rencontre d'autres - surtout dans les articles qui retracent l'évolution des langues de spécialité - qui n'arrivent pas toutefois à s'imposer (Cf. G. Holtzer, 2004 ; F. Mourlhon-Dallies, 2006) ; nous pouvons en citer à titre d'exemple : "français professionnel", "français à des publics spécifiques", et "français langue professionnelle". Notons enfin qu'on rencontre d'autres appellations propres aux différentes spécialités : "français juridique", "français des affaires", "français médical", etc. Même si certains des auteurs d'articles et d'ouvrages récents sur le sujet optent aujourd'hui encore pour les appellations de "langues de spécialité" et de "français de spécialité" ou d'autres, il convient de dire que la plupart préfèrent recourir à celle de "Français sur Objectifs Spécifiques".

Activité 02 : Examinez le contenu des tableaux suivants, puis comparez entre les différents types de français de spécialité distingués

- Le premier tableau représente les dénominations des différents courants ainsi que les méthodologies didactiques adoptées en vue de mettre en évidence certaines priorités didactiques (Mourlhon-dallies, 2008 : 13-14).

Priorité didactique	Courant/appellation	Méthodologie didactique en arrière plan
Maîtrise d'un lexique technique (différent du français général et quotidien) et de structures syntaxiques types.	Français, langue de spécialité (dont français scientifique et technique)	Structuro-Globale-Audiovisuelle, français fondamental
Lecture de texte de Spécialisés	Français instrumental	« méthode par la lecture »
Réponse aux besoins de communication de l'apprenant dans son	Français fonctionnel	Approche communicative, en particulier analyse des besoins, analyse systémique.

Travail		
Connaissance large d'un domaine de spécialité, de ses métiers et des discours qui y circulent.	Français de spécialité (type : français du tourisme, français du droit, etc.)	Approche communicative, nourrie d'analyse de discours spécialisés.
Réponse aux besoins de communication de l'apprenant quel que soit son travail	Français de la communication professionnelle / Français à visée professionnelle	Approche communicative, avec identification de situations de travail et d'actes de paroles transversaux aux différents domaines d'activité.
Prise de conscience des différentes logiques d'exercices des Professions	Français langue professionnelle	Approche post-communicative [et emprunts à des disciplines autres que la didactique]

- Le deuxième tableau expose les différentes orientations méthodologiques caractérisant les différentes périodes et le public visé dans chacune d'elles en mettant l'accent sur les appellations dominantes (CARRAS Catherine et *al.* 2007 : 17-18)

Période	Dénomination	public	Orientations méthodologiques
Années 60	Français de spécialité	Public professionnel (non scolaire)	Dans la mouvance du français Fondamental, focalisation sur le lexique
Années 70	Français scientifique et technique	Scientifiques	Méthode SGAV Modèle d'enseignement à 3 niveaux : N1 : bases de la langue usuelle N2 : tronc commun scientifique VGOS N3 : perfectionnement par discipline, fondé sur un inventaire lexical (VGOM, VIEA, ...)
	Français fonctionnel	Boursiers du gouvernement français	Approche fonctionnelle et communicative Rejet des cursus longs à 3 étapes et de la détermination des contenus par comptages lexicaux Niveau Seuil : Prise en compte de la diversité des publics et de leurs besoins. Détermination des contenus en fonction des objectifs visés. Recensement des situations de communication et des actes de parole.
	Français instrumental	Étudiants Chercheurs	La langue française comme instrument d'accès à la

	(Amérique latine)		documentation scientifique et technique écrite
Années 80	Enseignement fonctionnel du français	Professionnels Étudiants Chercheurs	Émergence de la linguistique pragmatique Approche communicative (définition des contenus en fonction des situations de communication) Centration sur l'apprenant Accent mis sur l'utilisation de documents authentiques
Années 90	Français sur Objectifs Spécifiques	Professionnels Étudiants Chercheurs	Approche communicative Centration sur l'apprenant Retour du linguistique Analyse du discours Pédagogie actionnelle (pédagogie de la tâche, par projet) Évaluation de la compétence communicative
	Français de spécialité		Centré sur une pratique professionnelle
	Français professionnel / langue des métiers		

ACTIVITES PREPARATOIRES

Activité « A »² :

Cette activité vise à amener les étudiants à agir comme ils pourraient le faire en situation réelle, c'est-à-dire confronter et compléter les informations reçues de diverses sources.

Français sur objectif universitaire – Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette

Fiche pédagogique 24 (B2) / Vidéo 39

Présentation de formations et d'enseignements
Didactique du FLE:
Enseignement du FLE à distance (2')

Fiche étudiant

Introduction

Dans une université française, vous avez plusieurs moyens de connaître le programme détaillé des cours. Il peut figurer sur le site web du diplôme, dans la partie «descriptif des cours». Par ailleurs, les enseignants présentent souvent le programme de leur cours lors de la première séance. Vous avez donc à votre disposition deux sources complémentaires, qui ne traitent pas l'information exactement de la même manière. L'activité proposée ici vous permet de vous familiariser avec ces deux sources d'information.

Activité 1

Regardez l'emploi du temps qui vous a été distribué, écoutez l'enseignant qui présente son cours, et remplissez la fiche suivante:

- Type de diplôme:
- Nom du diplôme:
- Nom de l'enseignant:
- Intitulé du cours:
- Public de cette formation:

NB: vous entendez dans l'enregistrement le sigle INRP, qui signifie: *Institut National de Recherche Pédagogique.*



Département des Sciences du langage
Master Professionnel Français langue étrangère et seconde
Emploi du temps – Semaine 3

	Lundi 27/09	Mardi 28/09	Mercredi 29/09
8h-9h45	J.-C. Pochard	F. Richaud	C. Parpette / J. Stauber
10h-11h45	La diffusion linguistique et (inter)culturelle: projet professionnel, formation et travaux personnels	Initiation à la méthodologie du Fle pour «débutants»	Réalisation de matériel pédagogique

² Cette activité visant la familiarisation de l'étudiant avec le discours spécialisé (pédagogique) est retirée de l'ouvrage de Mangiante J-M et Parpette C. intitulé *Français sur objectif universitaire* (CROM)

Français sur objectif universitaire – Jean-Marc Manglante et Chantal Parpette

	Lundi 27/09	Mardi 28/09	Mercredi 29/09
14h- 15h45	I 13 J.-C. Pochard Eléments de sociolinguistique et intervention didactique	I 13 R. Bouchard La diffusion linguistique et (inter)culturelle : projet professionnel, formation et travaux personnels	I 13 V. Traverso Interactions et variations culturelles
16h- 17h45			I 13 C. Delorme Interventions et expertise
18h- 19h45	I 13 A. Moumen Immigration et intégration dans la France contemporaine	O 122 C. Develotte / N. Guichon Enseignement du Fle à distance (16 places)	

Activité 2

Écoutez à nouveau la présentation et répondez aux questions.

1. Quel est l'objectif global de ce cours ?
2. Quelles sont les différentes étapes de ce cours pour les étudiants ? Résumez-les.
3. Quel est le rôle des étudiants de l'université de Berkeley dans ce cours ?
4. Quels sont les 5 ou 6 mots-clés qui pourraient définir ce cours ?

Activité 3

1. Connaissez-vous les deux types de Master existant dans l'université française ? Lequel est évoqué ici ?
2. L'enseignant se dit « Maître de conférences », terme qui désigne les enseignants de l'université. Savez-vous quelle est la différence entre l'activité d'un enseignant universitaire et celle d'un enseignant de l'école secondaire ?

Activité 4

Lisez le descriptif écrit du cours qui apparaît sur la brochure du diplôme.

Le français en ligne avec l'université de Berkeley (USA) C. Develotte, N. Guichon.

Ce cours, fondé sur l'interaction entre étudiants permettra aux étudiants de concevoir des tâches en ligne qu'ils proposeront, lors d'une session hebdomadaire de classe de langue à distance, à des étudiants américains de l'université de Berkeley. Ces tâches ont comme particularité d'être synchrones et d'être testées in vivo lors de chaque session de formation ; l'interaction pédagogique instrumentée (chats oraux ou écrits, entretiens par le biais de l'échange vidéo synchrone, etc.) est filmée et, lors d'une séance de *debriefing*, les aspects relatifs à chaque session (gestion de l'imprévu, qualité et limite des tâches pour l'apprentissage, qualité des interactions et des régulations pédagogiques, bénéfice et limites de tel outil par rapport à l'objectif visé) font l'objet d'un travail d'évaluation réflexive.

Français sur objectif universitaire – Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette

1. Quelles sont les informations que vous connaissez déjà?
2. Quelles sont les précisions que vous trouvez dans ce descriptif écrit?
3. Quelles sont les informations absentes ici par rapport à la présentation orale?

Réflexion

Dans votre université d'origine, comment pouvez-vous connaître le contenu des cours?
Quels sont les supports d'information?

Transcription

je m'appelle Nicolas Guichon je suis maître de conférences à Lyon 2 spécialisé en didactique des langues et en nouvelles technologies éducatives / donc j'interviens avec C. Develotte ma collègue de l'INRP dans le cadre de de du master pro et c'est très important justement cette notion de professionalisation l'idée étant de d'enseigner à [des euh enseignants de français langue étrangère à faire des cours à distance] // alors ce cours en fait il se articule en en deux temps / le premier temps lors du premier semestre y a une préparation une compréhension déjà de ce que c'est le rôle de tuteur de l'enseignement de en ligne / de ce que du type de pédagogie qui est approprié dans ce genre d'environnement dans ce genre de situation // et donc on aborde un certain nombre d'aspects théoriques on essaie aussi de prendre en main les outils en l'occurrence skype ou MSN et de fabriquer des tâches pédagogiques qui soient adaptées aux moyens de de communication // puis au second semestre à partir de fin janvier c'est là que commence réellement la partie professionnalisante du cours / c'est quand euh on prépare des des une première heure de cours pour les étudiants américains de l'université de Berkeley / les étudiants euh les tuteurs du côté de de Lyon 2 donc préparent une séance l'administrent euh avec skype et dans un troisième temps analysent ce ce tutorat pour / comprendre ce qui a été bien et ce qui a été moins bien et comment développer des compétences professionnelles euh dans / dans ce type de métier / voilà donc cours en ligne professionnalisation sont c'est c'est les deux les deux aspects importants de de ce cours

Activité « B »

Cette activité a pour objectif de mettre l'étudiant devant une masse d'information et lui rendre conscient de ses choix et de ses sélections pour remplir sa tâche.

La belote

Objectifs

Cet exercice a pour but d'exercer les apprenants à sélectionner dans une masse d'informations celles dont ils ont besoin pour remplir la tâche assignée.

Ici, il s'agit de sélectionner dans une liste d'informations, de façon chronologique, les éléments nécessaires pour remplir une grille.

Notes pour l'enseignant

Les apprenants doivent remplir la grille ci-jointe en s'aidant de la liste d'informations qui l'accompagne. La liste doit être relue au fur et à mesure que la grille se remplit.

La première information pertinente est l'information n° 6. On peut écrire alors sur la grille « physicien » dans la case « spécialité/profession » Nord. On sait d'autre part que Peter n'est pas au Sud, c'est-à-dire qu'il est :

- soit à l'Ouest,
- soit à l'Est.

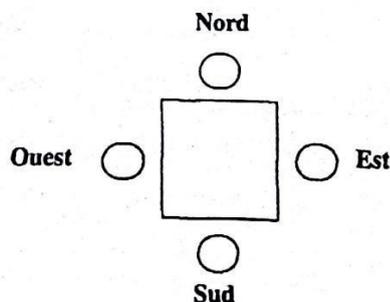
À la belote, les partenaires sont opposés 2 à 2 (Nord et Sud, Est et Ouest).

« À main droite » désigne la personne la plus près de la main droite (ex. : à main droite de « Nord » se trouve « Ouest »)

Consignes pour l'étudiant

- 1) Remplissez la grille ci-dessous à l'aide des informations données dans la liste qui l'accompagne. Vous devez relire la liste au fur et à mesure que vous remplissez la grille.
- 2) Justifiez votre démarche et vos réponses.

	Nord	Est	Sud	Ouest
Prénoms				
Professions				
Qualités				
« Défauts »				
Loisirs				



Ouest et Est jouent ensemble
contre Nord et Sud
Ouest et Est sont partenaires et ont
pour adversaires Nord et Sud

Par ordre alphabétique

- 4 amis : Jacques, Mohammed, Orlando, Peter
- 4 professions : agronome, informaticien, médecin, physicien
- 4 qualités : amusant, généreux, patient, souriant
- 4 défauts : bavard, coléreux, fumeur, impatient
- 4 loisirs : foot, ski, tennis, vélo

Informations

- 1) Celui qui joue au foot a pour adversaire le médecin et Orlando.
 - 2) Le partenaire de Mohammed est généreux, mais il n'est pas patient.
 - 3) À main droite du médecin, il y a le physicien.
 - 4) Peter n'aime pas le ski.
 - 5) Orlando est entre le physicien et Mohammed.
 - 6) Celui qui est au nord est physicien et n'a pas Peter pour partenaire.
 - 7) L'informaticien fume trop ce qui le gêne pour pratiquer son sport : le foot.
 - 8) Le partenaire du physicien joue au foot.
 - 9) Un des adversaires de Mohammed est très bavard mais très patient.
 - 10) Celui qui fait du vélo est assis en face de Peter
 - 11) Le médecin est patient
 - 12) Celui qui fait du vélo est très amusant.
-

**LA RELATION LANGUE GÉNÉRALE/LANGUE COMMUNE/ LANGUE DE
SPÉCIALITÉ**

Pour expliquer les relations existantes entre ces trois langues, nous prenons pour point de départ les considérations suivantes :

- *La langue générale* est, selon Kocourek³, la langue entière composée de plusieurs langues fonctionnelles.⁴
- *La langue commune* est la langue courante de tous les jours.
- *La LSP* est « un sous-ensemble de la langue générale caractérisé pragmatiquement par trois variables : le sujet, les utilisateurs et les situations de communication »⁵.

Ces trois définitions rendent les relations plus ou moins claires car, elles montrent que les deux dernières langues sont incluses dans la langue générale. Notre deuxième étape consiste, donc, à préciser le type de relation existant entre langue commune et **LSP**.

La langue commune est tout simplement, un système de signes utilisé par les membres de la société en fonction des règles conventionnelles définies entre eux. Ces membres peuvent se déplacer entre différents sujets de la vie quotidienne sans aucun problème. En revanche, une **LSP** est une langue dont le système de signes est plus ou moins différent par rapport à celui de la langue commune parce qu'il est lié à un domaine bien déterminé. Une fois la spécialité changée, les concepts ainsi que leurs utilisateurs doivent être également changés.

Mais, ce critère de la terminologie ne suffit pas en lui seul pour distinguer les deux langues. Maria Teresa Cabré a ajouté trois niveaux d'analyse selon lesquels les deux langues se distinguent, à savoir : le niveau *linguistique*

(les caractéristiques lexicales, morphologiques), *pragmatique* (les producteurs et les destinataires, les situations et les intentions de communication) et *fonctionnel* (la fonction visée à remplir).

³Rostislav KOCOUREK, *op.cit.*, p. 134.

⁴Pour lui le concept de langue fonctionnelle au sens originel a été abandonné pour être remplacé par : langue usuelle (commune), poétique (littéraire) et de spécialité.

⁵Maria Teresa CABRE, *La terminologie : théorie, méthode et applications*, Ed. Armand Colin, Canada, 1998, pp. 124-125.

Les deux langues "commune" et "spécialisée" sont venues de la langue générale, et selon Benveniste, « *ce qui change dans la langue, ce que les hommes peuvent changer, ce sont les désignations qui se multiplient, qui se remplacent et qui sont toujours conscientes, mais jamais le système fondamental de la langue* »⁶. Cela confirme que la **LSP** a les mêmes sources que la langue commune. Elles partagent ainsi, selon Cabré, les critères suivants⁷ :

- Emploi du même système graphique d'expression, du même alphabet ;
- Présentation du même système phonologique ;
- Emploi du même système morphologique en ce qui concerne la structure interne des mots ;
- Application des mêmes règles combinatoires dans les syntagmes et les discours.

En revanche, les deux langues se différencient sur les points suivants⁸ :

- En ce qui concerne le choix des unités lexicales, nous remarquons que les mots qui correspondent à la langue commune sont plus compréhensibles pour la majorité des locuteurs de la langue que ceux des textes spécialisés.
- Pour ce qui est des occurrences de certaines structures, celles-ci sont plus fréquentes dans les textes spécialisés que dans les textes généraux (Ex : les formes savantes).
- Certaines unités et structures propres au système linguistique général sont absentes des textes spécialisés (Ex : la forme pronominale de la deuxième personne).
- La **LSP** est spécifique par rapport à trois points : *le sujet* (le thème abordé dans la LSP est spécialisé alors que dans la langue commune il s'agit d'un thème général qui relève de la vie de tous les jours) ; *les*

utilisateurs (doivent être des spécialistes partageant les mêmes connaissances pour que la transmission du savoir soit réussie, tandis que pour les usagers de la langue commune le degré de

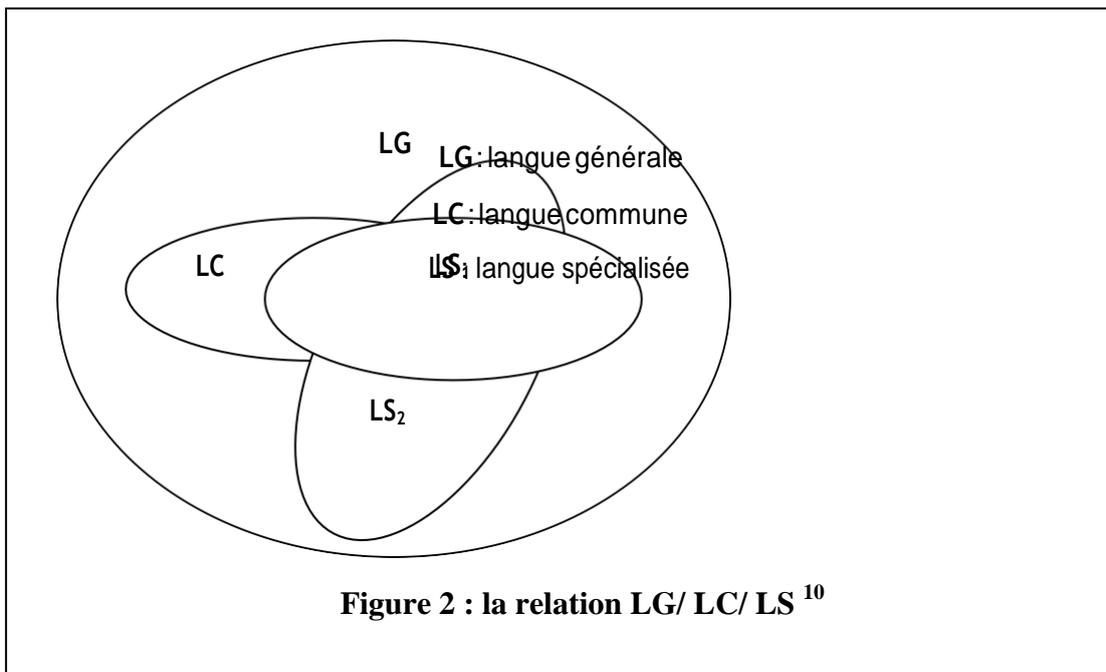
⁶ Emile BENVENISTE *Problèmes de linguistique générale* (t2), Ed. Gallimard, France, 2005, p.94.

⁷ Maria Teresa CABRE, *op.cit.* p.136.

⁸ www.cahiersducel.com

scientificité ou de professionnalisation n'est pas demandé) et enfin *les situations de communication*.⁹

Nous considérons, ainsi, que toute **LSP** est en *relation d'inclusion* avec "la langue générale" alors qu'elle est en *relation d'intersection* avec "la langue commune" ainsi que les autres **LSP** avec lesquelles elle partage plusieurs caractéristiques en vue de son enrichissement. Cela lui donne son caractère d'interdisciplinarité. Ces deux sortes de relation peuvent être résumées de la façon suivante :



⁹Dans les parties suivantes, nous ajouterons d'autres critères liés au texte écrit.

¹⁰ Maria Teresa CABRE, *op.cit.* p.126.

QUELQUES DISTINCTIONS

1. Langue de spécialité et Terminologie

Vue du côté linguistique, une terminologie n'apparaît pas d'abord comme un ensemble de notions, mais comme un ensemble d'expressions dénommant dans une langue naturelle des notions relevant d'un domaine de connaissances fortement thématisé (Lerat, 1995 :20).

Pour Dubois, la terminologie est « *l'étude systématique de la dénomination des notions (ou concepts) spécifiques de domaines spécialisés des connaissances ou des techniques* » (J. Dubois, et al. 2005: 481). Étant donné que celle-ci est à l'origine du concept de « langue de spécialité », on tend parfois à confondre ce à quoi renvoient ces deux dénominations.

1.1. Définition de la terminologie

La terminologie est un terme qui peut avoir différentes significations. En effet, elle désigne un ensemble de publications (dictionnaire, glossaire) où les termes d'un domaine sont définis. Maria Teresa Cabré a distingué les significations du mot

« terminologie » selon trois acceptions différentes :

- a. Un ensemble de termes d'un domaine de spécialité donné : ce sont les dictionnaires, les lexiques, les glossaires, en somme, tous les répertoires ou recueils de termes. C'est le **Quoi** de la terminologie ;
- b. Une pratique ou une activité : on devrait parler dans ce cas plus correctement de la terminologie. C'est un travail du terminologue (ou plutôt terminographe), qui consiste à résoudre des problèmes liés aux termes ou bien élaborer les répertoires terminologiques (la terminologie dans le sens 1). La terminologie réalise pour cela une

série d'opérations et met en pratique des méthodes spécifiques : c'est le **Comment** de la terminologie.

- c. Une discipline : il s'agit ici, bien entendu, de toute la réflexion théorique, nourrie de linguistique qui permet d'orienter l'activité terminologique (la terminologie au sens 2) pour élaborer des produits terminologiques (la

terminologie au sens 1). Comme toute discipline, celle-ci possède ses bases théoriques et son objet d'étude : c'est le **Pourquoi** de la terminologie.

1.2. L'objet, le rôle et le but de la Terminologie

La terminologie est un domaine interdisciplinaire. Son objet d'étude premier est le système notionnel d'un domaine, tel qu'il est représenté par le vocabulaire technique, effectivement prononcé, utilisé et non pas idéal, littéraire, comme souvent dans les dictionnaires. Dans cette acception, Rondeau affirme que « la terminologie a pour objet, en effet, la dénomination des notions ; ce n'est donc que de façon accessoire que ses préoccupations rencontrent, celle de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe » (1983 :24).

Nous comprenons que les langues de spécialité se caractérisent fondamentalement par leur lexique, par leur terminologie qui constitue un des éléments qui nous permet de faire la différence entre la langue générale et la langue de spécialité. En effet, elle joue un rôle fondamental dans la caractérisation de la langue de spécialité et dans le classement des différentes langues de spécialité.

D'autre part, le terminologue est un spécialiste de cette discipline. Sa mission vis-à-vis la terminologie consiste à :

- Étudier les relations entre les termes et les ensembles de termes ;
- Fixer les principes qui devront présider à la pratique terminologique ;
- Intervenir, s'il travaille au sein d'une institution ou d'une entreprise, dans la politique de communication de celle-ci ;
- Intervenir, s'il est au sein d'un organisme linguistique au niveau d'un pays ou d'une région, dans la politique nationale ou régionale.

Son but est de répondre aux besoins des usagers. Ses usagers sont en particulier :

- Des traducteurs qui ne trouvent pas les termes ou leurs équivalents dans leurs dictionnaires techniques ;
- Des documentaristes qui ont besoin de désigner les notions pour les organiser en thésaurus et pour en extraire des descripteurs ou des mots-clés ;

- Des enseignants de langues de spécialités ;
- Des techniciens qui ont besoin de point de repères, et parfois, de s'exprimer dans une autre langue.

Activité « A »:

Les différents modes d'administration

Reliez les éléments de la colonne A et ceux de la colonne B.

<i>Colonne A</i>	<i>Colonne B</i>
1. Appliquer	a) un aérosol .
2. Avaler	b) un collyre dans l'oeil
3. Badigeonner	c) un comprimé avec un peu d'eau
4. Laisser fondre	d) deux gélules à chaque repas
5. Prendre	e) un suppositoire dans le rectum
6. Introduire	f) le comprimé dans la bouche
7. Inhaler	g) un patch
8. Injecter	h) une pommade
9. Coller	i) la partie à opérer avec un antiseptique
10. Instiller	j) le produit dans la veine

Activité « B » : cette activité met en balance des termes de sens voisin, faisant parfois office de para-synonymes.

Remplissez les blancs avec les termes proposés : un outil-un engin-un instrument-un appareil-une machine.

1. Les satellites sont des ... placés en orbite, des outils d'exploration de l'espace et d'observation de notre planète. Aujourd'hui, ils sont indispensables pour les réseaux de télécommunication dans le monde entier.
2. Le sismographe est un ... qui détecte les ondes sismiques provoquées sur terre par les séismes et les explosions.
3. Le four à micro-ondes est ... qui utilise des ondes radio dont la longueur varie entre 1 mm et 30 cm mais qui sont de haute fréquence.

Activité « C » : cette activité enrichit le lexique de l'étudiant dans le domaine médical en mettant en relation les paroles du patient et la transcription qu'en effectue le médecin dans le dossier médical.

13. Reliez ce que dit le patient au terme médical que note le médecin (plusieurs réponses exactes sont parfois possibles).

Exemple : 1-B

Le patient dit

Le médecin note

1. J'ai du mal à respirer.
2. J'ai de la température.
3. Je manque d'air.
4. Je tousse et je crache.
5. J'ai mal.
6. Je me sens essoufflé.

- A. anorexie
- B. dyspnée
- C. nausées et vomissements
- D. asthénie
- E. douleur »

Activité « D » : toujours dans le domaine médical, cet exercice permet à l'étudiant de maîtriser les différents grades de l'équipe soignante dans un hôpital.

L'équipe soignante

Qui fait quoi ?

- a) le cadre infirmier supérieur (surveillant/e général/e)
 - b) le cadre infirmier (surveillant)
 - c) l'infirmière
 - d) l'aide-soignante
 - e) l'assistante sociale
 - f) le kinésithérapeute
1. Elle aide à résoudre les difficultés administratives et familiales.
 2. Il rééduque les personnes fracturées ou opérées.
 3. Elle prépare les lits, distribue les repas, maintient l'hygiène dans la chambre.
 4. Il/elle est responsable des soins infirmiers et de l'accueil dont il/elle coordonne les différentes étapes.
 5. Il/elle assure la gestion et l'organisation des soins infirmiers ainsi que la liaison avec l'administration.

Activité « E » : cette activité, liée au domaine pharmaceutique, vise un travail plus approfondi du lexique de l'étudiant en mettant en valeur le passage d'une portion de phrase à un adjectif.

Le pharmacien Dutron donne les conseils nécessaires pour la prise de médicaments à ses clients. Complétez la conversation entre le pharmacien et ces personnes.

Client 1 : – Dois-je les prendre par la bouche ?

Pharmacien : – Non dans le nez, par voie

Client 2 : – Dois-je mettre ces gouttes dans les yeux ?

Pharmacien : – Ah non, ce ne sont pas des gouttes

Client 3 : – Je prends ces cachets avec un verre d'eau ?

Pharmacien : – Tout à fait, vous les prenez par voie

Client 4 : – Mon bébé a de la fièvre, le médecin a proposé des suppositoires.

Pharmacien : – Il a raison, la voie est beaucoup plus efficace. [...]

2. Lexique général et Lexique spécialisé

Les terminologues ont toujours considéré que le lexique est l'un des aspects les plus marquants des langues de spécialités. On peut très rapidement opposer lexique général et lexique spécialisé :

- a. Le lexique général est marqué de polysémie et de connotation de toutes sortes ; le lexique spécialisé tend vers l'univocité, tend à être monoréférentiel, et est dépourvu de traits de type connotatif ;
- b. Le lexique général est relativement stable ; le lexique spécialisé subit un renouvellement et un enrichissement rapides ;
- c. L'enrichissement du lexique général provient surtout de la diversification sémantique de termes déjà existants, l'enrichissement du lexique spécialisé se fait par la création de nouveaux mots liés à l'apparition de nouveaux objets, de nouvelles réalités physiques et

conceptuelles ;

- d. Le lexique général englobe peu de « mots savants » et utilise des schémas de dérivation usuels ; le lexique spécialisé emploie abondamment des bases grecques et latines, des mécanismes et des schémas de dérivation typiques (avec

l'usage aussi typique de certains affixes) ; EX. Céphale=tête (microcéphale, bicéphale) thérapie=traitement (psychothérapie, thalasso thérapie)

- e. Le lexique général est moins perméable aux emprunts aux langues étrangères ; le lexique spécialisé s'ouvre facilement aux emprunts.

ACTIVITÉ

Voici trois exercices portant sur la terminologie dans son sens général ainsi que sur la conception de certains domaines. Ces activités permettent à l'étudiant de :

- Se familiariser avec les familles sémantiques et les hyperonymes ;
- Prononcer et manipuler les chiffres ;
- Se familiariser avec les chiffres et donner des définitions ;
- Acquérir un vocabulaire spécialisé en médecine et biologie.

Chassez le ou les intrus

Objectifs

Sensibilisation aux familles sémantiques et aux hyperonymes. Les hyperonymes sont utiles pour resituer un être vivant, un objet, une méthode... dans une catégorie plus large. Ils sont très fréquents dans les définitions.

Consignes pour l'étudiant

Dans les listes de mots suivants, un ou deux intrus s'est (se sont) glissé(s). Retrouvez-le(s).

1) les défauts

- l'impatience
- l'avarice
- la jalousie
- l'envie
- la honte

2) les antalgiques

- le thé
- le yoga
- la quinine
- le whisky
- l'aspirine

3) les os

- l'aorte
- le cubitus
- le radius
- le péroné
- l'omoplate

4) les vertus

- la patience
- la bonté
- la générosité
- l'intelligence
- la tempérance

5) les récipients

- l'éprouvette
- le bécher
- le compte-goutte
- le seau
- la boule

6) les représentations graphiques

- le diagramme
- le schéma
- la courbe
- le tableau
- le graphique
- le diable

Chiffres et expressions

Objectifs

Prononciation et manipulation ludique de chiffres. Une bonne prononciation des chiffres et des symboles est indispensable dans certains domaines comme les mathématiques et les sciences théoriques. C'est un travail qui doit être fait préalablement à l'étude de la spécialité.

Consignes pour l'étudiant

Que signifient les expressions suivantes :

- 1) j'ai fini en moins de 2
- 2) à 2 contre 1
- 3) jamais 2 sans 3
- 4) couper les cheveux en 4
- 5) unis comme les 5 doigts de la main
- 6) 1 de perdu, 10 de trouvés
- 7) 13 à la douzaine
- 8) j'en ai vu 36 chandelles
- 9) j'en ai des 1000 et des 100
- 10) 22, voilà les flics

Mots et définitions

Objectifs

Acquisition lexicale à l'aide de radicaux, préfixes et suffixes latins ou grecs très utilisés en sciences, notamment en médecine et biologie.

Consignes pour l'étudiant

Associez à chaque mot la définition qui convient.

- | | |
|--------------------------|--|
| A - amphithéâtre | 1 - feuille verte |
| B - anthropophage | 2 - qui conduit le peuple |
| C - bicéphale | 3 - édifice de forme elliptique |
| D - chiropracteur | 4 - qui mange des hommes |
| E - chirurgie | 5 - qui a deux têtes |
| F - chlorophylle | 6 - bile (humeur) noire |
| G - chromosome | 7 - section/épanchement de sang |
| H - démagogue | 8 - travaille par la main (opère à ...) |
| I - démocratie | 9 - corps coloré |
| J - héliotrope | 10 - soigne avec les mains (manipulations) |
| K - hématome | 11 - qui se tourne vers le soleil |
| L - hémophile | 12 - le pouvoir au peuple |
| M - hippodrome | 13 - l'art du feu |
| N - mélancolie | 14 - qui "aime" le sang (le perd facilement) |
| O - mythomane | 15 - lieu des courses de chevaux |
| P - orthographe | 16 - qui a la peau épaisse |
| Q - pachyderme | 17 - écrire correctement les mots |
| R - pyrotechnie | 18 - son compact |
| S - sidérurgie | 19 - qui maintient la température |
| T - stéréophonie | 20 - qui est atteint de la folie de l'invention |
| U - thermomètre | 21 - aime les climats secs |
| V - thermostat | 22 - travail de l'acier |
| W - xénophobe | 23 - mesure la température |
| X - xérophile | 24 - n'aime pas les étrangers |

QUELQUES DICHOTOMIES

1. Mot Vs Terme

Le mot est défini comme étant un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes. Sur le plan sémantique, le mot dénote un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif) ou une relation (préposition).

Le terme est l'unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe), qui présente un concept. Autrement dit, le terme, appelé aussi une unité terminologique, est la dénomination ou la désignation d'un concept en langue de spécialité. Ainsi, un terme peut être :

- Un mot de la langue générale pris dans un sens spécialisé. Ex :
courant électrique (en physique), **courant** (littérature)
- un syntagme ou un regroupement de mots formant une unité de sens.
Ex :
colonne vertébrale (médecine), **condamné à mort** (droit)
- un acronyme. Ex : **SIDA** (syndrome d'immunodéficience acquise),
SICAN
(société d'investissement à capital variable)
- un sigle. Ex : **PME** (petite et moyenne entreprise)

Le terme est un symbole, stimulus physique représentant conventionnellement une notion ou un objet individuel (Lerat, 1995 : 20)

Bref, dès qu'un mot reçoit un sens particulier, donné par un spécialiste, il est associé à une notion spécifique d'une profession et devient un terme.

2. Notion Vs Concept

Le mot « Notion » est défini par l'Office de la langue française de Québec comme

« l'unité de pensée constituée d'un ensemble de caractères attribués à un objet à une classe d'objets, qui peut s'exprimer par un terme ou par un symbole » (Dubois, 330)

Du latin *notio, -onis* (« action d'apprendre à connaître »), on parlera de “notion” lorsque l'on se rapportera à une connaissance fondamentale (notamment en philosophie) déduite

d'une **observation expérimentale ou empirique**. On parlera alors de notion d'idéal ou de notion de subjectivité, par exemple. Ainsi une notion concordera avec une idée générale socialisée, plus ambiguë et moins applicable que ce qu'implique un concept.

Exemple: « Bien qu'il possède de fortes notions d'art bien marquées ; il est incapable de dessiner ne serait-ce que quelques lignes ou de fredonner une chanson. »

En revanche, on emploie le mot « concept » pour désigner toute représentation symbolique, de nature verbale, ayant une signification générale qui convient à toute une série d'objets concrets possédant des propriétés communes.

Aussi provenant du latin, de *conceptus* (« se saisir de » ou « recevoir »), on emploiera “concept” (dans les sciences ou la philosophie) quand on fera allusion à une idée abstraite, séparée de son sens concret, de la réalité, du phénomène ou de la situation à laquelle elle se réfèrera. Selon Kant, le “concept” se rapporterait à une quelconque **idée générale, non absolue**. On catégorisera alors le matérialisme, l'idéalisme ou l'existentialisme comme étant des concepts (et non pas des notions).

La notion se reporterait alors à une **idée abstraite ou globale**, généralement estimée implicite à l'esprit, à la langue ou au sens commun propre à une communauté, alors que le concept constituera une idée tout autant abstraite mais **définie et produite avec plus d'exactitude**, résultant d'une pratique et élément substantiel d'une théorie.

3. Lexème Vs Vocable

Le « lexème » n'est pas défini comme le « vocable ». On définit généralement le premier comme étant un concept empirique ou abstrait, comme des noms, des verbes et des adjectifs. Alors que le deuxième désigne « l'occurrence d'un lexème dans le discours, dans la terminologie de la statistique lexicale ». Ainsi, le « vocable » sera l'actualisation d'un lexème particulier dans le discours (une unité effectivement employée dans un acte de communication).

Activité « A » : Cet exercice porte sur l'adéquation entre des verbes qui précisent des modes de prise de médicament et la forme de médicaments listés pêle-mêle.

2. Trouvez la nominalisation qui correspond aux verbes.

- a) Les artères rétrécissent. → le rétrécissement des artères
- b) Les dépôts graisseux s'accumulent sur les parois. → l'accumulation des dépôts graisseux sur la paroi
- c) Le cœur apporte insuffisamment de sang au muscle. →
- d) Le malade souffre de douleurs dans la poitrine. →
- e) Le cas s'aggrave. →

Activité « B » : ce travail en groupe vise la création des sigles dans différents domaines au choix.

Les mots composés et les sigles

Objectifs

Se familiariser avec les sigles et donner des définitions.

Consignes pour l'étudiant

La classe est divisée en 2 ou plusieurs groupes. Chaque groupe dresse une liste de 10 mots composés et sigles (imaginaires ou existants). On échange les listes et chaque groupe doit ensuite trouver une définition pour chaque mot ou sigle de la liste qui lui a été remise.

Exemples

- 1 - **CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique
- 2 - **machine-outil** : machine destinée à façonner la matière au moyen d'un outillage mis en œuvre par des mouvements et des efforts appropriés
- 3 - **cyanhydrique** : HCN, hydracide de formule HCN, toxique violent
- 4 - **incompréhensible** : que l'on ne peut pas comprendre
- 5 - **néologisme** : mot de création ou d'emprunt récent ; acceptation nouvelle d'un mot existant déjà dans la langue

LES STRATES LEXICALES DE LA LANGUE DE SPÉCIALITÉ

Pour Normand Maillet, « *dans les textes techniques, nous observons une stratification lexicale allant des termes spécialisés propres à un domaine, aux mots de la langue générale, en passant par un espace intermédiaire qui permet l'expression technique. Cet espace renferme un vocabulaire commun à plusieurs domaines, une sorte de stock lexical situé entre la langue générale et la langue de spécialité.* » (Maillet, 1998 :260)

Rondeau (1981 :27), schématise l'ensemble lexical général d'une langue.

Selon lui, les langues de spécialités se répartissent sur trois zones :

- a. **La zone mitoyenne** : correspond à la frontière entre la zone de la langue commune et l'ensemble des zones des langues de spécialités. Une forme linguistique peut se trouver à la fois dans la langue commune et une ou plusieurs langue(s) de spécialité(s) ;
- b. **La zone centrale** : correspond à la zone de la langue commune ;
- c. **La zone des ensembles ultra-spécialisés** : selon Lerat (1995 :135), le vocabulaire ultra-spécialisé, ou le jargon, est une barrière entre les initiés et les non-initiés.

Ainsi, les non-spécialistes ont accès à la zone mitoyenne des langues de spécialités, éventuellement à la zone centrale, mais pas à la zone des ensembles ultra-spécialisés. Il existe donc des degrés de spécialisation au sein des langues de spécialité.

LES SPÉCIFICITÉS SÉMANTIQUES DES LANGUES DE SPÉCIALITÉS

En terminologie, l'univocité notion-terme est primordiale, et ceci d'autant plus que l'on se situe dans la sphère des vocabulaires ultra-spécialisés. Mais, il est à noter que l'univocité terme-notion, à laquelle les terminologues sont attachés, ainsi que la monosémie sont rarement respectés dans les discours spécialisés. L'actualisation des termes en discours les « expose » à la polysémie. Des unités lexicales de la langue commune peuvent devenir des termes. Mais, là aussi leur signification va être différente:

« Les mots de la langue commune acquièrent un sens restreint ou spécialisé en passant dans l'usage d'un groupe particulier, et inversement, ils élargissent leur sens, deviennent plus généraux lorsqu'ils sont adoptés par un cercle plus étendu de sorte que la généralité d'un sens est souvent proportionnelle à l'étendue du groupe qui l'emploie » (Pavel 1991 :44)

La mobilité des termes se ferait donc au prix d'une altération du sens :

- **LS** → **LC** (l'altération se ferait avec un gain de signification dans le sens. Un non-respect de la monosémie, « interprétation » de sens)
- **LC** → **LS** (l'altération se ferait avec une réduction de signification dans le sens. Parmi toutes les possibilités du sens d'une unité lexicale, un seul est actualisé en langue de spécialité)

Ainsi, plus on s'éloigne de la langue commune pour aller vers les sphères des vocabulaires ultra-spécialisés, plus le nombre de locuteurs diminue. Inversement, lorsqu'on se rapproche de la langue commune, c'est-à-dire, lorsqu'on se situe à un degré de spécialisation moins élevé, la monosémie

peut-être moins respectée, et l'on se trouve face à des cas de synonymie, tout au moins partielle.

C'est le cas des spécialités dont le vocabulaire n'a pas fait l'objet d'une normalisation, et où un même concept peut avoir plusieurs dénominations, suivant les auteurs ou suivant les courants de pensée. Pour Lerat (1995 :83), « la sémantique des langues de spécialité est plus simple que celle des langues en générale.

Bref, plus le degré de spécialité d'une langue se réduit, plus cette langue présente des caractéristiques propres à la langue commune, notamment au niveau sémantique. Et inversement, plus le degré de spécialité d'une langue s'accroît plus cette langue présente des caractéristiques propres à elle, qui la distingue de la langue commune.

ACTIVITÉ

Une consultation chez un ophtalmologue (Transcription d'un document vidéo)

***Ophtalmologue :** Alors maintenant vous allez regarder les petits points qui sont là-bas, on va faire un petit examen de dépistage, hein, qui permet de voir si vous n'avez pas de troubles de vision binoculaire, c'est-à-dire en gros, un œil qui louche ou... vous voyez ce que je veux dire.*

***Patiente :** Oui, oui*

***Ophtalmologue :** Voir si les deux yeux travaillent bien ensemble, d'accord ?*

***Patiente :** D'accord.*

***Ophtalmologue :** Regardez les petits points noirs qui sont là-bas, c'est simplement pour que vous ayez un ...un petit point de fixation, c'est tout sans rien faire d'autre, tout simplement, hein, voilà. Alors que je regarde c'est si les yeux restent bien droits, tout simplement, s'ils ont pas tendance à bouger, d'accord ?*

***Patiente :** D'accord.*

***Ophtalmologue :** Vous allez regarder ici le bord de mon oreille, non, là c'est bon, y a pas de problème. Donc maintenant vous allez regarder ce crayon, on va étudier la convergence, c'est-à-dire que lorsque l'on doit lire*

longtemps, ou travailler sur un écran longtemps, eh bien les yeux doivent pouvoir se rapprocher l'un l'autre. Quand on lit ou qu'on regarde de près y a deux phénomènes automatiques qui se passent, y a une accommodation, c'es-à-dire que l'œil c'est un peu comme une caméra ou un appareil photo automatique, y a une espèce d'autofocus, c'est-à-dire que l'œil se règle pour que l'image soit nette en fonction de la distance...

Patiente : *d'accord.*

Ophthalmologue : *... de façon automatique et donc y a certaines personnes qui ont du mal à faire cet effort d'accommodation, ça c'est une première chose, puis la deuxième chose, les deux yeux en lecture doivent se rapprocher l'un de l'autre, d'accord ?*

Patiente : *D'accord.*

Ophthalmologue : *Donc sur un appareil photo c'est pas ça parce qu'y a un objectif, mais nous comme on a deux yeux eh ben ils doivent converger d'accord ? Si on a du mal à converger comme ça, on peut avoir une fatigue sur un écran ou sur une lecture prolongée. Donc on le regarde d'une façon très très simple, vous regardez le haut du crayon, on peut le faire aussi avec une petite lumière. On le rapproche donc, il va être flou, c'est normal qu'il soit flou, mais il faut pas qu'il se dédouble, d'accord ? Donc vous me dites top si vous en voyez deux...c'est bon, y'en a qu'un jusqu'à la fin ?*

Patiente : *Oui.*

Ophthalmologue : *Donc là y'a pas un problème de convergence, d'accord. Alors maintenant on va regarder le ... vos yeux, avec un appareil qui grossit l'œil et qui permet de voir l'intérieur, qui s'appelle une lampe à fente. Vous allez regarder mon oreille ici, on regarde le devant de l'œil, donc la cornée, l'iris, le cristallin, voir si y a pas de cataracte, etc. A votre âge ça m'étonnerait mais on ne sait jamais, voilà. Ensuite, on rajoute une lampe intermédiaire, qui est une lentille de « Volc », qui a l'intérêt de ne pas toucher l'œil, donc la rétine, la papille, donc ça éblouit, ça fait beaucoup de lumière. Vous regardez ici on oreille, c'est une espèce de loupe grossissante donc on voit les petits vaisseaux, la rétine, l'arrivée de la...du nerf optique de l'œil qui s'appelle la papille, regardez ici, c'est bon.*

Eh ben tout va bien !

***Patiente** : Eh ben tan mieux !*

Questions :

1. Quels sont les trois contrôles effectués par le médecin pendant cette consultation ? remplissez le tableau suivant :

Contrôle	Méthode utilisée

2. Le médecin explique différents termes spécialisés, retrouvez-les avec leurs explications.
3. Relevez les différentes expressions utilisées par le médecin pour donner des consignes à la patiente.
4. Par quelles expressions le médecin rassure-t-il la patiente ?
5. Pourquoi à votre avis le médecin donne-il beaucoup d'explications à la patiente ?
6. Pensez-vous qu'une consultation se déroule de la même façon chez-vous ?

LES NIVEAUX DES DISCOURS DE SPÉCIALITÉ : DE LA SCIENTIFICITÉ À LA VULGARISATION

Il est difficile de cerner les spécificités des discours de spécialité d'abord parce que les frontières entre langue de spécialité et langue commune sont difficiles à délimiter, mais aussi parce qu'on peut distinguer plusieurs niveaux dans une même langue de spécialité.

Il est, en effet, difficile de distinguer dans le discours d'un spécialiste ce qui ne relève pas de la langue commune, c'est la raison pour laquelle on parle souvent, à ce sujet, de la coexistence ou de continuum. C'est ainsi que Durieux (1997 :2-3) par exemple, après avoir rappelé que P. Lerat (1995) pense qu' « *il ne peut exister à proprement parler des langues de spécialité parce que les activités humaines ne sont pas strictement cloisonnées ni cloisonnables* », conclut qu' « *il semble que, dans une taxonomie des discours, il n y ait pas opposition mais plutôt coexistence dans la continuité* ».

En outre, en ce qui concerne les différents niveaux, Cabré (1998, cité par A. Mihalovics 2001 : 01) distingue, suite à Picht et Draskau, deux niveaux : une langue de spécialité, « *placée en haut d'une échelle de complexité* », utilisée par les experts et une langue « *placée en bas de l'échelle, elle sert à informer ou à initier les non-spécialistes de la façon la plus efficace, la plus précise et la moins ambiguë possible*»

De son côté, Widdowson, différencie trois types de textes de spécialité : « *le texte spécialisé, le texte didactique et le texte vulgarisé* », tout en précisant que « *seuls les deux premiers, qui s'adressent respectivement à un expert et il un apprenti, manient à proprement parler la langue de spécialité* », vu que le troisième sert à « *transférer au grand public un*

savoir spécialisé» et recourent donc surtout à la langue générale. (T. Collet, 2007 :2).

Mihalovics (2001 :2), quant à lui, parle par exemple, en ce qui concerne la langue de la politique, d'au moins trois ou quatre niveaux : le niveau des experts hautement qualifiés (hommes d'État, députés, politologues, etc.), le niveau du «jargon spécial (p. ex. un entretien collégial des participants d'un colloque pendant la récréation) », le niveau d'usage à but didactique et enfin le niveau« populaire» ou« populiste ».

En dépit de ces deux contraintes, on peut dire que si l'emploi d'un certain vocabulaire propre à la spécialité est une spécificité importante dans les discours de spécialité, il a été constaté qu'une langue de spécialité se distingue également par une syntaxe réduite faisant d'elle, d'après Binon et Verlinde (1999), « *un sous-système moins complet de la langue générale qui privilégie certaines tournures ou constructions, certains modèles* ».

Nous pouvons, par ailleurs, retenir, même si les spécialistes sont loin d'être unanimes à ce sujet, la quasi-absence d'un discours qu'on qualifierait de poétique (obliquité, certaines figures de styles, sens figuré, etc.) : une caractéristique justifiée par le souci de clarté.

Activité : dans cet exercice l'étudiant travaille en parallèle les termes de « scientificité » et de « vulgarisation » en analysant deux documents présentant la même plante « pied de griffon »

Consignes pour l'étudiant

- 1) Soulignez dans chacune des 2 présentations du Pied-de-Griffon tous les éléments textuels ou iconographiques qui concernent :
 - a) la dénomination du Pied-de-Griffon,
 - b) sa localisation,
 - c) sa description/définition
 - d) sa floraison
 - e) ses particularités olfactives
 - f) les croyances populaires dont il est l'objet

N.B. Le texte 1 est un texte "expositif" alors que le texte 2 est un texte "interactif". Pour *La Hulotte* et son "jeune" public, il est aussi important de distraire, amuser ou émouvoir que d'informer et d'enseigner, aussi important de jouer sur l'affectivité que l'intellect.

- 2) Pour chacun des 6 points de la présentation du Pied-de-Griffon, relevez tous les éléments linguistiques ou autres qui font que le texte 2 n'est pas considéré comme "scientifique" bien que la plupart des informations qu'il contient le soient.

Les plantes des bois

Objectifs

Sensibilisation aux différences linguistiques entre le discours expositif et le discours interactif (cf chapitre 3 – Partie II) en comparant la présentation d'une même plante des bois (l'Ellébore fétide ou Pied-de-Griffon) dans deux ouvrages différents.

Présentation 1



Pied de Griffon photographié un 18 mars

PIED DE GRIFFON

Helleborus foetidus (Renonculacées, famille du Bouton d'or) se trouve dans les bois, pelouses, chemins, rocailles, sur sol calcaire sec dans des endroits bien exposés. C'est une plante vivace à feuilles persistantes, de contour arrondi, faites de grandes folioles pédalées, c'est-à-dire insérées en éventail chacune à la base et vers l'extérieur de celle immédiatement plus proche de la foliole centrale. La tige se termine par une inflorescence de fleurs pendantes de 1 à 2 cm de diamètre, en cloche, à sépales libres verdâtres et souvent rougeâtres au bord, et pétales minuscules en cornets nectarifères.

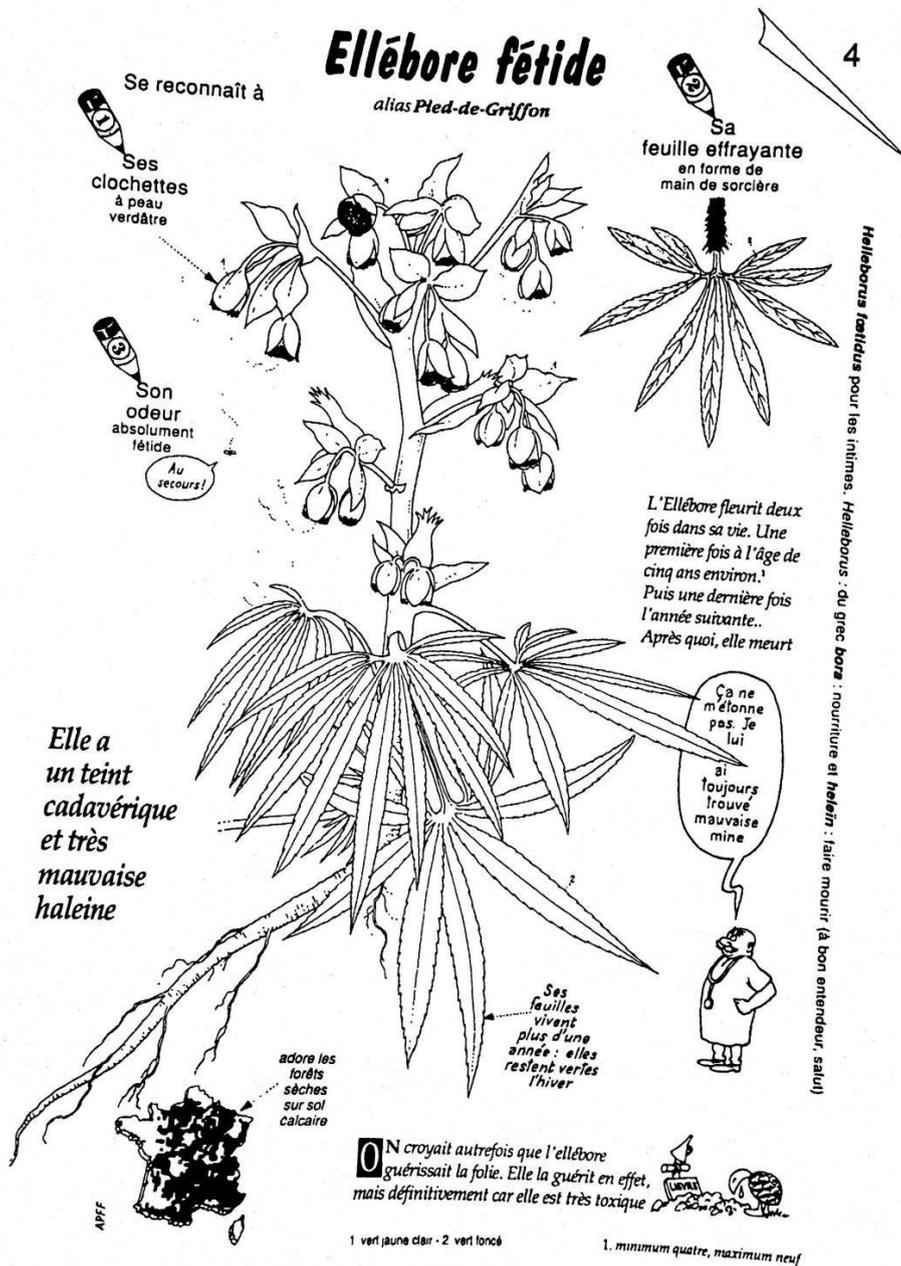
C'est une plante toxique d'odeur désagréable, qu'on cultive pourtant dans les jardins, car elle fleurit dès janvier et jusqu'en mars. Elle est essentiellement présente dans le sud-ouest de l'Europe, mais atteint l'Angleterre et les Ardennes, ainsi que, vers l'est, le Tyrol et l'Italie.

Les Plantes des bois, Roger Phillips, Bordas, 1986, p. 11

Présentation 2

Ellébore fétide

alias Pied-de-Griffon



Se reconnaît à
 Ses clochettes à peau verdâtre

Son odeur absolument fétide
 Au secours!

Sa feuille effrayante en forme de main de sorcière

Hellébore fétide pour les intimes, Hellébore : du grec bore : nourriture et helain : faire mourir (à bon entendre, salut)

L'Ellébore fleurit deux fois dans sa vie. Une première fois à l'âge de cinq ans environ. Puis une dernière fois l'année suivante. Après quoi, elle meurt

Elle a un teint cadavérique et très mauvaise haleine

Ça ne m'étonne pas. Je lui ai toujours trouvé mauvaise mine

adore les forêts sèches sur sol calcaire

Ses feuilles vivent plus d'une année : elles restent vertes l'hiver

ON croyait autrefois que l'ellébore guérissait la folie. Elle la guérit en effet, mais définitivement car elle est très toxique

1 vert jaune clair - 2 vert foncé

1. minimum quatre, maximum neuf

Ellébore fétide alias Pied-de-Griffon, La Hulotte n° 65, 1991, p. 4

LANGUE DE SPÉCIALITÉ VS TEXTE DE SPÉCIALITÉ

Dans la communication professionnelle aucun mot n'existe dans le néant, tout comme aucune phrase n'existe sans renvoyer à un fragment du domaine de spécialité dont elle relève. Chaque énoncé, qu'il soit écrit ou oral, est subordonnée à une normalisation plus ou moins stricte en fonction du genre textuel qu'il représente, ce qui tient au souci de clarté et de précision d'expression qui régit les actes de communication professionnelle indépendamment du secteur de spécialité. En effet, la spécificité des textes de spécialité réside dans une haute densité informationnelle qui se reflète dans une rigidité discursive incomparablement plus accentuée que dans des usages quotidiens de langues dites générales. La structure en reflète la hiérarchie (propre à tous les énoncés) qui subordonne les éléments les plus simples (mots, termes) aux niveaux les plus complexes et par là même déterminateurs, à savoir l'intention et les normes discursives.

Chaque texte, général ou de spécialité, concrétise un genre compris comme un faisceau de normes codifiant la forme et, dans une certaine mesure, le contenu, socialement sanctionnées comme régulatrices du comportement verbal dans une situation de communication strictement déterminée. Le texte se présente ainsi comme le reflet d'une situation de communication bien déterminée où tous les paramètres discursifs (partenaires, intention, forme) sont institutionnalisés sous forme de *contrat de communication* que Charaudeau et Maingueneau définissent comme :

L'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication (quelle que soit sa forme, orale ou écrite, monolocutive ou interlocutive). Il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits

identitaires qui les définissent en tant que sujets de cet acte (...), de reconnaître la visée de l'acte qui les surdétermine (...), de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (...) et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte (...).

(Charaudeau, Maingueneau 2002 : 140-

141)

Le contrat relie donc *le dire* (le texte) au *faire* (Charaudeau 1995 : 102) avec ceci de particulier que chaque segment de la microstructure renvoie à un micro-but qui participe à la réalisation de l'intention globale de l'énoncé. Le choix des termes et de collocations propres à une langue de spécialité s'opère au niveau de la microstructure, réalisant ainsi le micro-but communicationnel prévu dans le scénario discursif du genre que représente un texte donné. Ce micro-but est conçu comme maillon qui en relie deux autres dans un ordre qui a de l'incidence sur le sens véhiculée par l'énoncé. Il en résulte que le texte est un macro-signe linguistique composé d'éléments d'ordre inférieur qui lui sont subordonnés en vertu d'un contrat discursif déterminant les choix de l'émetteur ainsi que l'horizon d'attentes du destinataire.

Le texte de spécialité est donc le produit de la langue de spécialité en dehors duquel celle-ci ne devrait pas être considérée, surtout à l'étape de l'enseignement où les apprenants sont censés connaître les paramètres déterminant la signification de ses éléments dans le contexte de leur emploi réel, conformément à la trajectoire ci-dessous qui se déploie dans deux dimensions : sémasiologique et onomasiologique, inextricablement liées à deux compétences respectivement réceptive et productive.

Bien évidemment, l'apprentissage d'une langue de spécialité à travers l'analyse de son application dans des contextes discursifs concrets ne saurait se concevoir abstraction faite de la langue générale, car chaque texte, si saturé terminologiquement qu'il soit, en profite à un degré dépendant du genre textuel. C'est pourquoi la formation de la compétence en langue de spécialité implique en outre l'acquisition de la capacité à distinguer les éléments spécifiques, c'est-à-dire propres à des textes relevant du domaine de spécialité concerné, des éléments non spécifiques,

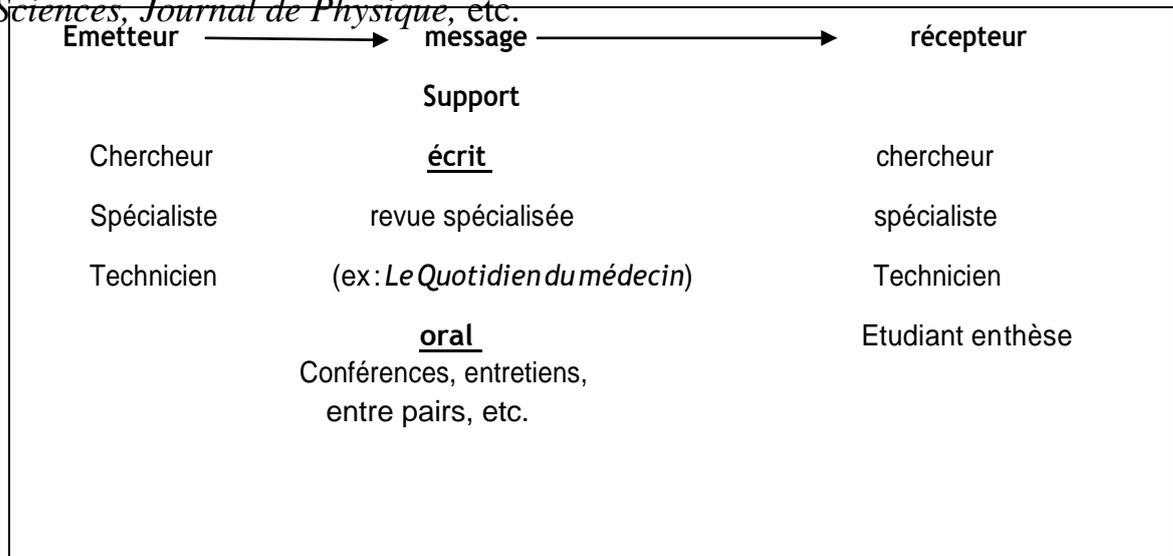
faisant partie de la langue. Il en résulte que, tout comme chaque langue de spécialité se définit dans la dimension discursive, la connaissance en est conditionnée par la compétence discursive qui est le garant non seulement du bon fonctionnement des apprenants dans le milieu professionnel, mais aussi au niveau de la traduction de textes de spécialité.

TYPES DE DISCOURS SCIENTIFIQUE

Tous les jours, à tout instant, nous adaptons notre discours à nos interlocuteurs, aussi bien dans notre vie sociale, personnelle que professionnelle. Nous allons étudier sept types de discours fréquents dans la communication scientifique.¹¹

1. Le discours scientifique spécialisé

Il est produit par un chercheur qui le destine à ses pairs. Le message, qui relève de la spécialité de l'émetteur et assez largement de celle du récepteur, ne doit pas poser à celui-ci de problèmes de forme particuliers. Le support sera une revue spécialisée : *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, Journal de Physique, etc.*



2. Le discours de semi-vulgarisation scientifique

Il est produit par un chercheur qui le destine à un public de niveau de formation universitaire. Le récepteur doit avoir une formation de base dans le domaine. Le support sera une revue traitant de domaines variés : *La Recherche, Pour la Science*, etc.

¹¹ Les travaux d'A - M. Loffler-LAURIAN récapitulés par J - P. CUQ (2003) et schématisés par S. EURIN et M. HENAO (1993)

Emetteur ————— message ————— récepteur

Support

- | | | |
|---|---|----------------------|
| • chercheur
spécialité | Écrit (revue traitant de | professionnel de la |
| • professionnel spécialisé
ayant une | nombreux domaines : La Recherche | non-professionnel |
| • journaliste spécialisé
étendue | Oral (conférences, débats entre spécialistes) | culture scientifique |

3. Le discours de vulgarisation scientifique

Il est produit par un journaliste spécialisé à destination du grand public intéressé. Il pourra être plus illustré de photos ou de dessins que les deux catégories précédentes, qui privilégient généralement les graphiques et les schémas. Le support sera une revue d'accès plus facile, comme *Sciences et Vie*, *Sciences et Avenir*, etc.

Emetteur ————— message ————— récepteur

Support

- | | | |
|---|---|---|
| • Journaliste
Spec. d'un groupe
de domaines | * revues traitant de
domaines multiples
ex : <i>Sciences et Vie</i>
<i>Sciences et Avenir</i>
<i>Le Monde</i> , <i>La Hulotte</i>
<i>Ça m'intéresse</i> , <i>Elle</i> , etc. | * Grand public d'un
niveau général
élevé ou non |
| • Journaliste non
Spécialiste | | |

4. Le discours scientifique pédagogique

Il est produit par un enseignant-chercheur à destination d'étudiants en formation dans le domaine, ou par un enseignant à destination de lycéens. Dans le premier cas, le récepteur est censé avoir une utilisation plus autonome du produit. Le support est généralement un ouvrage qui traite de l'ensemble d'un domaine ou d'un aspect particulier de celui-ci.

Emetteur ————— message ————— récepteur

Support

- | | | |
|------------------------|--------------------|----------|
| • Enseignant | Ouvrages scolaires | élève |
| • Enseignant chercheur | et universitaires | étudiant |
| • Méthodologue | | |
| • Parfois un étudiant | Polycopiés | |

5. Le discours de type mémoire ou thèse

Il est produit par un étudiant d'un haut niveau de spécialisation à destination d'un jury de spécialistes du même domaine ou de domaines voisins. Ce discours tient à la fois du discours scientifique spécialisé et du discours scientifique pédagogique.

Emetteur	message	récepteur
Support		
<ul style="list-style-type: none"> • Étudiant qui par cet acte devient un spécialiste 	mémoire thèse	enseignant chercheur membre du jury chercheur

6. Les discours scientifiques officiels

Ils sont rédigés par des experts à destination d'une institution ou d'une administration. Cette catégorie regroupe les rapports, les formulaires et les messages divers, qui eux aussi sont souvent fortement codifiés par le commanditaire.

Emetteur	message	récepteur
Support		
<input type="checkbox"/> chercheur financier	formulaire	responsable administratif et
<input type="checkbox"/> enseignant chercheur	rapport demande diverse	responsable scientifique
<ul style="list-style-type: none"> • étudiant 	lettre de motivation	

7. Le discours de la publicité

Ce qui distingue le mode de communication dans ce genre de discours des autres modes inclus dans les discours précédents, c'est le contenu du message qui se caractérise par la clarté, la simplicité et la charge émotive. L'argumentation aussi est différente dans ce genre; elle s'appuie sur la séduction qui est le résultat de ce mélange de la langue, du style et des couleurs.

Emetteur _____ message _____ récepteur

Support

- | | | |
|--|---|-----------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Publicitaire • Chargé des relations Extérieures • Organismes publics ou privés | <p>écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> * encart *publi-reportage *affiche, panneau, affichette, tract <p>Oral</p> <ul style="list-style-type: none"> *annonce radio <p>Oral/écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> *le spot télévisé | <p>*tout le monde</p> |
|--|---|-----------------------|

ACTIVITÉ

Voici cinq discours appartenant à différents types de discours scientifique.

1. Précisez le type de chaque discours.
2. Identifier le message transmis entre les interlocuteurs.
3. Dressez le schéma de communication qui lui correspond.

Discours 01 :

Inspiré des travaux sur la notion de subjectivité et particulièrement ceux d'Emile Benveniste, de Catherine Kerbrat-Orecchioni mais aussi ceux de Jacqueline Authier-Revuz et de Kjersti Fløttum qui sont appliqués sur un corpus scientifique, ce travail s'inscrit dans le domaine de l'analyse de discours et plus précisément dans l'analyse du discours scientifique en vue de répondre à la question suivante : Entre engagement et effacement énonciatif, quel est le degré de présence de l'auteur dans l'article de recherche scientifique et quels sont les moyens linguistiques et non linguistiques qui assurent l'équilibre entre sa subjectivité et l'objectivité de son discours ?

Discours 02 :

Une note salée pour le gaz de schiste

Depuis 2009, la quantité d'éthane dans l'atmosphère augmente à raison de 5% par an. Sa concentration diminuait pourtant progressivement depuis plus de vingt ans au moins, notamment suite à d'heureuses mesures politiques. Ce gaz a tendance à favoriser les pics d'ozone dans l'air que nous respirons et à augmenter la durée de vie des gaz à effet de serre. L'éthane provient essentiellement de l'exploitation pétrolière et de gaz naturel.

Il est également un bon indicateur de l'émission anthropique du méthane. Une étude multiple initiée par l'Université de Liège, axée autour de mesures et de modélisations a permis de pointer du doigt la principale cause de l'accroissement subi de la concentration d'éthane dans l'atmosphère : l'expansion soudaine de l'exploitation du gaz de schiste aux Etats-Unis.

Discours 03 :



Discours 04 : L'artériopathie : Qu'est-ce que c'est ?

Lorsque l'athérosclérose touche les artères de la jambe, on parle d'artérite des membres inférieurs (AMI) ou encore d'artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI).

Les membres inférieurs reçoivent le sang du cœur par l'intermédiaire des artères : l'aorte, les artères iliaques, fémorales, tibiales et pédiées. Quand ces artères se rétrécissent (on parle de sténose) ou se bouchent (on parle d'occlusion) à cause de la formation de plaques d'athérome (dépôt de cholestérol), on parle d'artérite. L'AOMI est favorisée par l'ensemble des facteurs de risque de l'athérome dont le tabac, le diabète, l'excès de cholestérol, l'hypertension artérielle, la sédentarité, l'obésité abdominale, une alimentation déséquilibrée et des troubles psycho-sociaux.

Discours 05 :

Toute phrase possède un rythme, c'est-à-dire une certaine rapidité ou lenteur, un balancement, des ruptures, des développements, des reprises, qui aident à l'expression des idées ou des sentiments. Tout écrivain peut employer des phrases de longueur et de structures variées pour donner plus d'éloquence et d'énergie au discours ou au récit,

c'est le cas des phrases simples qui permettent de condenser la pensée et d'exprimer avec vigueur une émotion, ou bien les phrases complexes qui confèrent plus de précision et de logique à une idée, une hypothèse, un raisonnement.